

# Prévenir les risques professionnels

FORMALISER SON DUERP ET DÉFINIR UN  
PLAN DE PRÉVENTION

Public cible : Professionnels  
(direction, managers, collaborateurs)  
souhaitant se conformer à la  
réglementation



Prise en compte et adaptation aux  
handicaps

Durée : 2 jours



Dates : à définir



Présentiel



Inter : adhérents 400€/jour  
non adhérents 450€/jour



Taille de groupe optimale

## OBJECTIFS

- Comprendre la santé et sécurité au travail
- Évaluer les risques professionnels
- Formaliser le DUERP et hiérarchiser les risques
- Mettre en œuvre des mesures de prévention
- Définir et suivre un plan de prévention

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- **Avant** : échange individuel avec le formateur, diagnostic des pratiques existantes
- **Pendant** : apports théoriques, méthodologies, outils pratiques, études de cas, mises en situation
- **Après** : boîte à outils, suivi avec le formateur, modules e-learning, pistes de réflexion

## PROGRAMME

### Comprendre la santé-sécurité au travail

- Contexte, enjeux, obligations employeur
- Terminologie et principes généraux de prévention
- Validation : QCM

### Savoir évaluer les risques

- Cartographie des risques et acteurs
- Observation, hiérarchisation et méthodes d'évaluation (ITMAMI)
- Validation : cas pratique

### Formaliser son DUERP

- Trame, unités de travail, critères d'évaluation
- Évaluer fréquence, gravité et maîtrise des risques
- Validation : cas pratique

### Agir sur les risques professionnels

- RPS, mesures de prévention, équipements, organisation du travail
- Validation : cas pratique

### Définir un plan de prévention

- Planification, rôles et responsabilités
- Suivi, indicateurs et mise à jour du DUERP
- Validation : plan d'actions